



Informations réglementées, Leuven, 1<sup>er</sup> septembre 2023 (17.40 CEST)

## KBC Ancora clôture l'exercice 2022/2023 sur un bénéfice de 298,9 millions d'euros

KBC Ancora a engrangé pour l'exercice écoulé (2022/2023) un bénéfice de 298,9 millions d'euros, soit 3,82 euros par action. Au cours de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 804,8 millions d'euros, compte tenu des dividendes inhabituellement élevés de KBC Groupe qu'elle a perçus au cours de cet exercice.

Le résultat des six derniers mois de l'exercice s'est établi à 227,6 millions d'euros, soit 2,91 euros par action.

Le 8 juin 2023, KBC Ancora a distribué un dividende intérimaire de 3,31 euros bruts par action et, comme annoncé précédemment, ne versera pas de dividende de clôture.

Le Conseil d'Administration d'Almancora Société de Gestion, administrateur statutaire de KBC Ancora SA, communique les chiffres annuels pour l'exercice clôturé au 30 juin 2023 sous réserve d'approbation par l'Assemblée Générale de KBC Ancora du 27 octobre 2023.

### Données financières abrégées et commentaire<sup>1</sup>

#### Résultats de l'exercice

|  | Exercice 2022/2023   |                    | Exercice 2021/2022   |                    |
|--|----------------------|--------------------|----------------------|--------------------|
|  | total<br>(x 000 EUR) | p.a.<br>(en euros) | total<br>(x 000 EUR) | p.a.<br>(en euros) |
| <b>Produits</b>  | <b>310.951</b>       | <b>3,97</b>        | <b>821.713</b>       | <b>10,49</b>       |
| Produits d'exploitation  | 18                   | 0,00               | 39                   | 0,00               |
| Produits financiers récurrents                                 | 310.932              | 3,97               | 821.674              | 10,49              |
| <b>Charges</b>   | <b>12.081</b>        | <b>0,15</b>        | <b>16.884</b>        | <b>0,22</b>        |
| Charges d'exploitation   | 3.043                | 0,04               | 3.265                | 0,04               |
| Charges financières  | 9.038                | 0,12               | 13.619               | 0,17               |
| <b>Résultat après impôts</b>                                   | <b>298.869</b>       | <b>3,82</b>        | <b>804.828</b>       | <b>10,28</b>       |
| Nombre d'actions émises*                                       |                      | 78.301.314         |                      | 78.301.314         |
| Nombre d'actions donnant droit au dividende à la date du bilan |                      | 77.011.844         |                      | 78.184.128         |

\* Il n'y a pas d'instruments pouvant entraîner une dilution.

<sup>1</sup>KBC Ancora rapporte selon les normes comptables belges (Belgian GAAP).



KBC Ancora a réalisé sur l'exercice 2022/2023 un bénéfice de 298,9 millions d'euros, contre un bénéfice de 804,8 millions d'euros lors de l'exercice précédent.

Les produits (311,0 millions d'euros) se composaient presque exclusivement des dividendes perçus sur la participation dans KBC Groupe (310,1 millions d'euros). Les charges (12,1 millions d'euros) ont été déterminées en majeure partie par les frais de fonctionnement (3,0 millions d'euros) et les charges d'intérêts (9,0 millions d'euros).

### ***Développements au cours des 6 derniers mois de l'exercice 2022/2023***

#### ***Participation dans KBC Groupe, endettement net et valeur intrinsèque***

KBC Ancora n'a ni acheté ni vendu d'actions KBC Groupe au cours des 6 derniers mois de l'exercice et détient 77.516.380 actions KBC Groupe.

Dans le cadre du programme de rachat d'actions propres initié le 10 juin 2022, KBC Ancora a acheté 338.915 actions KBC Ancora supplémentaires en bourse au cours du deuxième semestre de l'exercice, pour un montant total de 15,8 millions d'euros. Le 13 mars, le programme d'achat a été finalisé. Au total, KBC Ancora a acheté 1.289.470 actions propres pour un montant total de 50,0 millions d'euros. Les réserves disponibles requises pour le programme de rachat ont été constituées dans le cadre de la politique de dividende en vigueur depuis août 2019.

La valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora correspond à 1,007 fois<sup>2</sup> le cours de l'action KBC Groupe, moins la dette nette<sup>3</sup> par action (donnant droit au dividende). Au 30 juin 2023, la dette nette de KBC Ancora s'établissait à 2,20 euros par action (donnant droit au dividende).

Sur la base du cours boursier de l'action KBC Groupe le 30 juin 2023 (63,92 euros), la valeur intrinsèque d'une action KBC Ancora s'établissait à 62,14 euros et le cours de l'action KBC Ancora (41,88 euros) affichait une décote de 32,6% par rapport à la valeur intrinsèque.

---

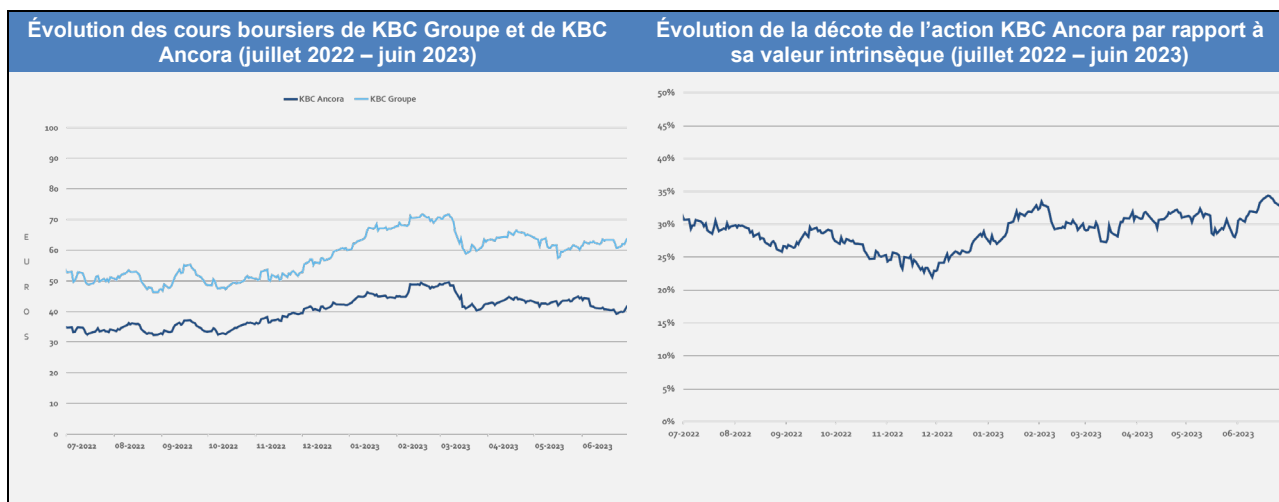
<sup>2</sup> Nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille/(nombre d'actions émises – nombre d'actions rachetées) = 77.516.380/(78.301.314 – 1.289.470) = 1,007.

<sup>3</sup> L'endettement net s'entend aux fins des présentes comme le total des dettes, diminué du total des actifs, hors immobilisations financières et actions propres rachetées.



**Communiqué de presse**  
Informations réglementées  
1er septembre 2023 (17.40 CEST)  
Communiqué annuel

Les graphiques ci-dessous reflètent l'évolution des cours boursiers de KBC Groupe et de KBC Ancora ainsi que de la décote de l'action KBC Ancora par rapport à sa valeur intrinsèque.



### *Nominations chez l'administrateur statutaire, Almancora Société de gestion*

Marc De Ceuster a été nommé le 28 avril 2023 en tant qu'administrateur délégué d'Almancora Société de gestion, avec un mandat à temps partiel. Il remplace à partir du 18 mai 2023 Katelijn Callewaert, qui avait atteint la limite d'âge statutaire, et rejoint Franky Depickere, administrateur délégué à temps plein d'Almancora Société de gestion.

Paul Demyttenaere a été nommé administrateur indépendant et succède ainsi à Marc De Ceuster. Il est également devenu président du Conseil d'administration.

Jos Peeters a mis fin à son mandat d'administrateur et a été remplacé par Mathilde Remy en tant que représentant du mouvement coopérateur de Cera.



**Résultat des 6 derniers mois de l'exercice 2022/2023**

|  | S2 exercice 2022/2023 |                    | S2 exercice 2021/2022 |                    |
|--|-----------------------|--------------------|-----------------------|--------------------|
|  | total<br>(x 000 EUR)  | p.a.<br>(en euros) | total<br>(x 000 EUR)  | p.a.<br>(en euros) |
| <b>Produits</b>  | <b>233.427</b>        | <b>2,98</b>        | <b>589.136</b>        | <b>7,52</b>        |
| Produits d'exploitation  | 12                    | 0,00               | 12                    | 0,00               |
| Produits financiers récurrents                                 | 233.416               | 2,98               | 589.124               | 7,52               |
| <b>Charges</b>   | <b>5.867</b>          | <b>0,07</b>        | <b>8.217</b>          | <b>0,10</b>        |
| Charges d'exploitation   | 1.465                 | 0,02               | 1.532                 | 0,02               |
| Charges financières  | 4.402                 | 0,06               | 6.685                 | 0,09               |
| <b>Résultat après impôts</b>                                   | <b>227.560</b>        | <b>2,91</b>        | <b>580.919</b>        | <b>7,42</b>        |
| Nombre d'actions émises  |                       | 78.301.314         |                       | 78.301.314         |
| Nombre d'actions donnant droit au dividende à la date du bilan |                       | 77.011.844         |                       | 78.184.128         |

Au cours des 6 derniers mois de l'exercice écoulé, KBC Ancora a réalisé un bénéfice après impôts de 227,6 millions d'euros, soit 2,91 euros par action. Lors de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora avait réalisé un bénéfice de 580,9 millions d'euros.

Les produits se sont élevés à 233,4 millions d'euros.

KBC Ancora a perçu 232,5 millions d'euros au titre de dividendes de sa participation dans KBC Groupe et a réalisé 0,9 million d'euros d'intérêts produits par des placements à terme.

Au cours de la même période de l'exercice précédent, KBC Ancora avait perçu un montant de 589,1 millions d'euros au titre de dividendes de sa participation dans KBC Groupe.

Les charges (5,9 millions d'euros) des 6 derniers mois ont diminué de 2,4 millions d'euros par rapport à l'année précédente et ont été en majeure partie déterminées par les éléments suivants :

- les charges de fonctionnement se sont établies à 1,5 million d'euros, en baisse de 0,1 million d'euros par rapport à l'exercice précédent. Un montant de 1,0 million d'euros a trait aux charges dans le cadre de l'association de partage des coûts avec Cera. Les autres charges étaient composées, entre autres, des frais liés à la distribution de dividendes, à l'administrateur statutaire, à la cotation en bourse et à la taxe sur les comptes-titres.
- les charges afférentes aux dettes s'élevaient à 4,4 millions d'euros. Soit 2,3 millions d'euros de moins qu'au cours de la même période de l'exercice précédent, en grande partie en raison des amortissements de dettes de 100 millions d'euros (mai 2022) et – dans une moindre mesure – de 70 millions d'euros (mai 2023). De ce fait, les charges d'intérêts ont diminué de 1,8 million d'euros au deuxième semestre de l'exercice écoulé. En outre, KBC Ancora n'a plus payé d'intérêts négatifs au cours des 6 derniers mois de



l'exercice, contre 0,5 million d'euros au cours de la même période de l'exercice précédent.

**Bilan au 30.06.2023**

| (x 000 EUR)                                      | 30.06.2023       | 30.06.2022       | 30.06.2021       |
|--|------------------|------------------|------------------|
| <b>TOTAL DU BILAN</b>                            | <b>3.654.085</b> | <b>3.680.265</b> | <b>3.664.327</b> |
| <b>Actif</b>                                     |                  |                  |                  |
| <b>Immobilisations</b>                           | <b>3.599.979</b> | <b>3.599.979</b> | <b>3.599.979</b> |
| <i>Immobilisations financières</i>               | 3.599.979        | 3.599.979        | 3.599.979        |
| <b>Actifs circulants</b>                         | <b>54.106</b>    | <b>80.287</b>    | <b>64.348</b>    |
| <b>Passif</b>                                    |                  |                  |                  |
| <b>Capitaux propres</b>                          | <b>3.480.279</b> | <b>3.436.319</b> | <b>3.319.759</b> |
| <i>Apport</i>                                    | 2.021.871        | 2.021.871        | 2.021.871        |
| <i>Réserve légale</i>                            | 156.844          | 141.900          | 101.659          |
| <i>Réserve indisponible pour actions propres</i> | 50.000           | 4.336.           | 0                |
| <i>Autres réserves indisponibles</i>             | 1.136.257        | 1.136.257        | 1.136.257        |
| <i>Réserves disponibles</i>                      | 114.440          | 131.711          | 59.588           |
| <i>Résultat reporté</i>                          | 867              | 243              | 383              |
| <b>Dettes</b>                                    | <b>173.806</b>   | <b>243.947</b>   | <b>344.568</b>   |
| <i>Dettes &gt; 1 an</i>                          | 100.000          | 243.000          | 243.000          |
| <i>Dettes &lt; 1 an</i>                          | 73.223           | 190              | 100.244          |
| <i>Comptes de régularisation</i>                 | 583              | 756              | 1.324            |

Au 30 juin 2023, le total du bilan s'établissait à 3,65 milliards d'euros, en baisse de 26,2 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent.

Le nombre d'actions KBC Groupe en portefeuille est resté inchangé au cours de l'exercice écoulé. À la date du bilan, KBC Ancora détenait 77.516.380 actions KBC Groupe. La valeur comptable de ces actions s'élève à (la valeur comptable historique de) 46,44 euros par action. Le cours boursier de l'action KBC Groupe s'établissait à la date du bilan à 63,92 euros, et la valeur comptable en capitaux propres IFRS s'établissait à 51,20 euros par action au 30.06.2023.

Les actifs circulants ont diminué de 26,2 millions d'euros par rapport à l'année d'avant, atteignant ainsi 54,1 millions d'euros. D'une part, les valeurs disponibles ont diminué de 75,7 millions d'euros et, d'autre part, la rubrique placements de trésorerie a augmenté de 49,6 millions d'euros à la suite du rachat d'actions propres au cours de l'exercice écoulé (45,7 millions d'euros) et de placements à terme (3,9 millions d'euros). En conséquence du programme de rachat, un montant de 45,7 millions d'euros a également été transféré des réserves disponibles vers une réserve indisponible pour actions propres au cours de l'exercice écoulé.

Les dettes (173,8 millions d'euros, dont 173 millions d'euros de dettes financières) ont diminué de 70,1 millions d'euros par rapport à (la date du bilan de) l'exercice précédent, principalement à



la suite du remboursement partiel anticipé en mai 2023 de 70 millions d'euros d'un prêt qui arrivait à échéance en mai 2024.

Après ajout du résultat reporté de l'exercice précédent (0,2 million d'euros), le résultat à affecter s'élevait à 299,1 millions d'euros. Il sera proposé à l'Assemblée Générale du 27 octobre 2023 d'affecter le résultat comme suit :

- une dotation de 14,9 millions d'euros (5% du bénéfice de l'exercice) à la réserve légale.
- une dotation de 28,4 millions d'euros aux réserves disponibles. Ce montant représente 10% du résultat récurrent distribuable (après constitution de la réserve légale).
- un dividende de 254,9 millions d'euros. Ce montant représente le dividende intérimaire de 3,31 euros par action distribué aux actionnaires le 8 juin 2023 et correspond à 90 % du résultat récurrent distribuable, après constitution de la réserve légale.
- le report du solde de 0,9 million d'euros (0,01 euro par action) au prochain exercice.

### **Commentaire de l'évolution attendue pour l'exercice en cours 2023/2024**

Comme déjà indiqué dans le communiqué de presse du 13 mars 2023 à l'occasion de la finalisation du programme de rachat d'actions propres, KBC Ancora proposera à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 27 octobre 2023 d'annuler les actions propres rachetées.

Dans le courant de l'exercice 2023/2024, KBC Ancora prendra les dispositions et décisions nécessaires dans le cadre du prêt (73 millions d'euros) venant à échéance en mai 2024. La trésorerie constituée à ce moment-là sera utilisée dans ce cadre – compte tenu de la politique de dividende normale.

On s'attend à ce que les charges dans le cadre de l'accord de partage des coûts avec Cera avoisinent 2,2 millions d'euros. Le total des charges d'intérêts pour l'exercice 2023/2024 est estimé à environ 6,8 millions d'euros. Les autres charges de fonctionnement sont estimées à environ 1,0 million d'euros.

KBC Groupe a réaffirmé dans son communiqué de presse du 10 août 2023 son intention de distribuer en novembre 2023, conformément à sa politique de dividende, un dividende intérimaire de 1,00 euro par action à titre d'avance sur le dividende total de l'exercice 2023. La politique en matière de dividendes de KBC Groupe consiste à viser, sauf circonstances exceptionnelles ou imprévues, un ratio de distribution de dividende (y compris le coupon sur les instruments additionnels Tier-1) de minimum 50% du bénéfice consolidé.

Les produits et charges attendus susmentionnés devraient permettre à KBC Ancora de clôturer l'exercice 2023/2024 avec un résultat récurrent à affecter positif et, sauf circonstances imprévues, de distribuer un dividende intérimaire en juin 2024, conformément à sa politique de dividende.



**Communiqué de presse**  
Informations réglementées  
1er septembre 2023 (17.40 CEST)  
Communiqué annuel

## **Informations relatives au contrôle externe des données comptables annuelles**

Les activités de contrôle effectuées par KPMG Réviseurs d'entreprises, représentée par Kenneth Vermeire, ne sont pas encore entièrement terminées. Plus précisément, le document XHTML lié à l'ESEF du rapport annuel doit encore être établi par KBC Ancora et contrôlé par le commissaire. À la date du présent communiqué de presse, aucun élément ne semble susceptible d'engendrer une quelconque réserve de la part du commissaire. Le présent communiqué de presse a également été vérifié par le commissaire et ne contient pas d'incohérences manifestes avec les comptes annuels.

-----

**KBC Ancora** est une société cotée en bourse qui détient 18,6 % des actions de KBC Groupe et qui assure, avec Cera, MRBB et les Autres Actionnaires de Référence, la stabilité de l'actionariat et le développement du groupe KBC. Ces actionnaires de référence de KBC Groupe ont conclu à cet effet un pacte d'actionnaires.

### **Calendrier financier :**

|                   |   |
|-------------------|---|
| 26 septembre 2023 | Rapport annuel <sup>o</sup> 2022/2023 disponible et convocation de l'Assemblée Générale |
| 27 octobre 2023   | Assemblée Générale et Assemblée générale extraordinaire des Actionnaires                |
| 26 janvier 2024   | Rapport financier semestriel (premier semestre) exercice 2023/2024                      |
| 30 août 2024      | Communiqué annuel exercice 2023/2024  |

Ce communiqué de presse est disponible en français, en anglais et en néerlandais sur le site [www.kbcancora.be](http://www.kbcancora.be).

KBC Ancora Investor Relations & Contacts presse : Jan Bergmans

tél. : +32 (0)16 27 96 72

e-mail : [jan.bergmans@kbcancora.be](mailto:jan.bergmans@kbcancora.be) ou [mailbox@kbcancora.be](mailto:mailbox@kbcancora.be)